



Communiqué de presse

La traite de personnes : le Québec doit agir

Montréal, 5 décembre 2014 – Plusieurs organisations œuvrant auprès des personnes ayant subi la traite humaine dénoncent l'absence de plan d'action québécois pour contrer cette exploitation au Québec. Ils déplorent que la motion reconnaissant la réalité de la traite de personnes au Québec adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale le 6 décembre 2013 soit restée lettre morte.

La motion stipulait:

« Que l'Assemblée nationale reconnaisse que la traite des personnes, qui se caractérise par le fait de recruter, de transporter, de recevoir, de détenir, de cacher ou d'héberger une personne ou d'exercer un contrôle, une direction ou une influence sur les mouvements d'une personne en vue de l'exploiter ou de faciliter son exploitation, touche particulièrement les femmes et les adolescentes.

Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement de mettre en place des mesures visant à lutter contre la traite des personnes et d'entamer une réflexion sur le retour des cours d'éducation sexuelle à l'école.

Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement de remettre en 2014 son plan d'action en matière d'exploitation sexuelle, Plan d'action découlant du comité interministériel qui devra proposer des actions en vue de contrer l'exploitation sexuelle, laquelle inclut l'hypersexualisation, la prostitution de même que la traite des femmes à l'intérieur et à l'extérieur du pays, et de venir en aide aux femmes qui veulent quitter le milieu de la prostitution ».

Le Comité d'action contre la traite humaine interne et internationale (CATHII) travaille depuis 2004 à contrer la traite des personnes, que ce soit à des fins d'exploitation sexuelle ou de travail forcé. En 2011, il a initié la Coalition québécoise contre la traite des personnes qui regroupe des organismes directement concernés par la traite de personnes. Cette Coalition vise à mobiliser les organisations et acteurs autour d'objectifs communs en vue d'améliorer la protection et l'identification des victimes de la traite des personnes au Québec.

Parmi les organisations participant à la Coalition figurent Comité d'action contre la traite humaine interne et internationale (CATHII), Les affranchies, Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES).